



Ligue de Vol Libre de la Réunion

Agrément Jeunesse et Sports N° 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00016

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2008

### Présents :

#### Représentants du Comité Directeur :

Michel VANDEVILLE (Vice-Président)  
Laurent VITALIS (Secrétaire Général)  
Jacques AULET  
Henri BAJON

Claude INSA  
Laurent MORETTI  
Jean-Claude PALMARINI  
Philippe VILLARD

**Cadre de Ligue :** François LAURI

#### Représentants des clubs :

360.RUN : José CHAPELET  
A l'Air Libre : Philippe VILLARD  
AJTL'R : /  
A Grand Coup d'Ailes : /  
ASVLR : Michel VANDEVILLE  
Hand'icare : Jean-Claude PALMARINI  
Parapangue : Jacques AULET  
Pétn'Ailes : Gérard IMIOLA  
Potential : Laurent VITALIS  
Raz la Pente : Henri BAJON  
Zaf'Air : /  
Zwazo Lo Van : /

#### Représentants des OBLA :

Airanx : /  
Azurtech : Henri BAJON  
Bourbon Parapente Concept : Eric BOURDEU  
Parapente Réunion : Philippe VILLARD

### Ordre du jour :

- Modification des statuts et du règlement intérieur de la Ligue
- Décision d'une action en justice, suite à l'arrêté préfectoral du 19 juin 2008 "autorisant la création par la société Corail Hélicoptères, d'une hélistation destinée au transport public à la

---

### Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 ETANG SAINT-LEU

Tel / Fax Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

demande, et servant de base de départ pour le transport aérien, située sur la commune de Saint-Leu, à proximité du pont de la Petite Ravine".

➤ Mandat d'une personne représentant la Ligue de Vol Libre de la Réunion, en l'absence de son président Bernard LUCERINO

**Début de la séance** : 18h00

Le Vice-Président Michel VANDEVILLE ouvre la séance en faisant le point sur le nombre de voix des Associations Affiliées et des OBLA présentes et représentées:

N°	Associations Affiliées	Nombre de Licenciés	Nb de voix	Présents
11001	360.RUN	14	70	OUI
11002	A L'AIR LIBRE	32	160	OUI
11014	AJTL'R	8	40	NON
11063	A GRAND COUP D'AILES ( Ex Imagin'Air)	16	80	NON
11147	ASVLR	30	150	OUI
11400	ZAF'AIR	4	20	NON
11585	HAND'ICARE	1	5	OUI
11590	PARAPANGUE	130	650	OUI
11608	ZWAZO LO VAN	15	75	NON
113785	PETR'AILES	10	50	OUI
11681	POTENTIEL	39	195	OUI
11786	RAZ LA PENTE	38	190	OUI
<b>12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>337</b>	<b>1685</b>	

**7**

**1470**

N°	OBLA (Ecoles professionnelles)	Nombre de Licenciés	Nb de voix à l'AG	Présents
11901	PARAPENTE REUNION	135	135	OUI
11903	AZURTECH	61	61	OUI
11907	BOURBON PARAPENTE CONCEPT	18	18	OUI
11908	AIRANX	42	42	NON
<b>4</b>	<b>TOTAL</b>	<b>256</b>	<b>256</b>	

**3**

**214**

---

**Ligue de Vol Libre de la Réunion**

383, Rue Henri Bègue - 97436 ETANG SAINT-LEU

Tel / Fax Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents, tel que stipulé dans l'article 21 des statuts, soit au moins 8 membres représentant 927 voix.

10 membres sur 16 étant présents, représentant 1 684 voix sur 1 853, le quorum est atteint, et l'assemblée peut valablement délibérer.

## ➤ **Modification des statuts et du règlement intérieur de la Ligue**

Il est proposé de modifier l'article 1 des statuts comme suit :

### **Article 1<sup>er</sup>**

L'association dite Ligue de Vol Libre de La Réunion fondée en 1990, est désignée ci-après par les initiales LVLR

Elle a pour objet :

- d'organiser, de diriger et de promouvoir la pratique du vol libre, sous toutes ses formes et dans toutes ses composantes, qui recouvrent notamment les activités de delta, de parapente, de cerf-volant et de glisses aérotractées, en région, par :
  - la création d'associations et d'écoles de vol libre,
  - l'étude et l'élaboration des programmes et règlements sportifs,
  - la recherche des moyens permettant de développer une meilleure sécurité de ce sport,
  - et d'une manière générale, l'étude de tous problèmes concernant le vol libre,
- d'encourager, de soutenir, de coordonner et de contrôler l'action des associations affiliées et des écoles de vol libre agréées,
- d'organiser les compétitions de vol libre,
- de représenter le vol libre français en tous lieux et toutes circonstances dans la région,
- de veiller à ce que le vol libre, qui est à la fois un sport et une technique, reste un moyen de perfectionnement moral et soit une discipline favorisant l'épanouissement de la personnalité.

Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français.

Elle s'engage à inclure et à promouvoir la notion de développement durable dans ses politiques, les règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement, l'accomplissement des activités fédérales et l'organisation des manifestations sportives.

La ligue a également pour objet :

- La préservation de l'intérêt de ses membres et des licenciés de la FFVL, aussi bien à titre individuel que collectif, au regard de la pratique du vol libre, en toute matière d'activité ou d'infrastructures sportives, ce qui concerne notamment l'accès, l'utilisation des sites de vol, les zones de vol, ou le contexte réglementaire.
- et plus généralement, la défense de la pratique sportive dès lors qu'elle est

---

### **Ligue de Vol Libre de la Réunion**

383, Rue Henri Bègue - 97436 ETANG SAINT-LEU

Tel / Fax Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

concernée ou menacée directement ou indirectement par un évènement, un projet, une carence, une réalisation publique ou privée quelconque, un changement de réglementation ou de cadre quel qu'il soit ... sans que cette liste soit limitative.

- De mener toute action de concertation, de négociation, de transaction, de convention, de recours amiable ou contentieux, avec toute personne publique ou privée.
- La Ligue se réserve la possibilité d'agir en justice, par voie d'action ou d'intervention, que ce soit en référé ou sur le fond, dans le cadre de son objet.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à St Leu – 383, Rue Henri Bègue – l'Etang. Il peut être transféré par délibération de l'assemblée générale, adoptée à la majorité des deux tiers des membres présents, représentant au moins les deux tiers des voix.

**Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

Il est ensuite proposé de modifier l'article 14 du règlement intérieur comme suit :

#### **Article 14**

1. Outre les prérogatives et attributions sommairement définies dans les statuts fédéraux, le président de la Ligue a pour mission de se tenir parfaitement informé de tous les problèmes concernant l'activité Vol Libre sous toutes ses formes.
2. Il assiste, ou se fait représenter, à toutes les réunions organisées par les services officiels, aéronautiques et techniques au cours desquelles le Vol Libre est partie prenante. Il assiste, ou se fait représenter, à toutes les manifestations sportives Vol Libre régionales, ainsi qu'aux assemblées générales des comités départementaux et tous autres organismes travaillant étroitement avec la Ligue.
3. Il signe le courrier officiel Ligue et, en cas d'absence prolongée, donne délégation de signature au secrétaire général ou à l'un des vice-présidents de la Ligue.
4. Il suit les affaires courantes et étudie avec les membres du bureau directeur, les questions particulières ayant ou non des relations directes avec la politique de la Ligue.
5. Pour le secondier efficacement, la Ligue peut disposer d'un secrétariat administratif permanent utilisant du personnel appointé.
6. Le président représente la LVLR en Justice, en l'absence de mandataire agissant en vertu d'un pouvoir spécial.

**Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

---

#### **Ligue de Vol Libre de la Réunion**

383, Rue Henri Bègue - 97436 ETANG SAINT-LEU

Tel / Fax Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

➤ **Décision d'une action en justice, suite à l'arrêté préfectoral du 19 juin 2008 "autorisant la création par la société Corail Hélicoptères, d'une hélistation destinée au transport public à la demande, et servant de base de départ pour le transport aérien, située sur la commune de Saint-Leu, à proximité du pont de la Petite Ravine".**

Après avoir rappelé les tenants et aboutissements de cette affaire, cette proposition est mise au vote.

Après délibération, cette décision est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

➤ **Mandat d'une personne représentant la Ligue de Vol Libre de la Réunion, en l'absence de son président Bernard LUCERINO**

Il est proposé de donner un mandat spécial aux deux vice-présidents Odile LAUSIN et Michel VANDEVILLE, ainsi qu'à M. Hubert DI NATALE, pour représenter la Ligue devant les autorités administratives et judiciaires en cas d'absence du président Bernard LUCERINO.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

➤ **Questions diverses**

Michel VANDEVILLE propose de confier la défense des intérêts de la Ligue à Maître Virginie GARNIER-TISSOT. Elle semble très dynamique, a tenu un discours similaire aux précieux conseils prodigués jusqu'à présent par Hubert ; elle a de plus obtenu un DESS en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Cette action engagée en justice aura un certain coût pour le Vol Libre 4 à 5 000 € pour un recours gracieux + un recours en annulation au Tribunal Administratif + 3 à 4 000 € pour un référé, peut-être davantage encore. Le mode de financement sera décidé ultérieurement (quelques pistes sont envisagées : subvention FFVL, subvention mairie, Augmentation des cotisations clubs et OBLA, souscription ...)

Le Secrétaire Général  
Laurent VITALIS

Le Vice-Président  
Michel VANDEVILLE

---

**Ligue de Vol Libre de la Réunion**

383, Rue Henri Bègue - 97436 ETANG SAINT-LEU

Tel / Fax Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0693 000 804 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>